

## CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

### DÉLIBÉRATION n° 2022/03/12-20

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 12/03/2022,  
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;

**Vu** le règlement des études ;

### DÉCIDE :

#### **OBJET : Cours de soutien en langue pour les étudiants du cursus franco-allemand**

Le conseil d'administration approuve la mise en œuvre de cours de soutien en langue (français, allemand) au profit des étudiants du cursus franco-allemand selon les modalités présentées dans la note annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Majorité des présents et représentés : 16

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Fait à Aix-en-Provence, le 12/03/2022

Aurélie Robineau-Israël  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence



**DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION: 30/03/2022**

## **Parcours franco-allemand**

### **Proposition de cours de soutien en langue pour les étudiants du cursus**

Le soutien doit aider des étudiants du parcours franco-allemand ayant encore des déficits en langue étrangère.

Il peut concerner les étudiants allemands et français du cursus.

La langue vivante étant évidemment un élément fondamental dans la réussite du cursus par les deux groupes, la maîtrise d'un langage universitaire, dans la langue du partenaire, en particulier à l'écrit, est nécessaire.

Le dispositif prévoit des cours en groupe de « petite » taille, accessible à la demande des étudiants, ils permettront d'améliorer les capacités d'expression écrite sur les sujets des sciences sociales et économiques, le droit, l'histoire, donc les matières enseignées à l'IEP et à l'université de Freiburg.

Ces cours seront à dispenser entre les mois de mars et juillet 2022.

#### **Volume horaire :**

- 20h de cours /de tutorat (TD) de français à destination des étudiants germanophones
- 20h de cours /de tutorat (TD) d'allemand à destination des étudiants francophones

Soit un budget total estimé à 2 400 €.

Ces dépenses sont financées dans le cadre d'une subvention venant de l'université franco-allemande spécifiquement pour ce type de projets.